

Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Décembre 2010



n°87

sommaire



2 INONDATIONS



4 CHÈQUE
POUVOIR D'ACHAT



5 SONDAGE



EDITO

C'est un véritable cataclysme qui s'est abattu sur une grande partie de la Belgique et l'essentiel du Brabant wallon.

Cet événement exceptionnel, sans précédent dans l'histoire de notre village, est principalement le fruit d'un dérèglement climatique qui va, sans doute, continuer à nous faire subir ses effets.

D'autres éléments ont contribué à aggraver la situation :

- Une urbanisation sans cesse croissante ; l'eau ne s'infiltré plus dans les terres, elle ruisselle,
- Le fait que les précipitations ont été précédées de fortes rafales de vent qui ont amené les feuilles mortes dans les avaloirs,
- Les pluies sont tombées sur des champs nus, dépourvus de végétation ce qui a facilité l'érosion des terres,
- On cite aussi la suppression des bosquets et des haies qui freinent naturellement le ruissellement des eaux.

Des causes plus locales sont à signaler :

- La saturation du bassin d'orage à Haut-Ittre dont la capacité s'est révélée insuffisante face

Le ciel nous est tombé sur la tête...

à l'importance des précipitations.

- Le curage de la rivière par la Province du Brabant wallon, gestionnaire du cours d'eau, ce qui a augmenté les alluvions et les déchets qui, à un certain moment, ont obturé la grille à l'entrée du village.

N.B. : celle-ci avait été pourtant nettoyée par les ouvriers communaux le vendredi matin, **la veille des inondations.**

Cette catastrophe a toutefois mis en évidence la grande solidarité des habitants, la dignité des personnes sinistrées, le dévouement de nos ouvriers communaux, de la protection civile, des nombreux bénévoles et le professionnalisme du corps de pompiers.

LA COMMUNE A RÉAGI

- En mettant à la disposition des victimes une somme de 100.000 € afin de leur permettre de faire face aux premières dépenses.
- En organisant, deux jours plus tard, une réunion d'information afin de préciser aux habitants les démarches à accomplir vis-à-vis de leur compagnie d'assurance ou dans le cadre

d'une intervention du fonds des calamités.

- En désignant, au sein de l'Administration communale, une personne ressource pour répondre aux nombreuses interrogations.
- En procédant à un ramassage spécial des objets endommagés et en aidant au nettoyage des caves.
- Etc.

ET DEMAIN ?

Demain, outre des aménagements spécifiques qu'il nous faudra réaliser pour répondre à des problèmes récurrents et se produisant aux quatre coins du village, il nous faudra trouver une solution définitive aux débordements du Ry-ternel.

A ce sujet, nous engageons, dès aujourd'hui, le dialogue avec la Province du Brabant wallon. Un grand ou plusieurs petits bassins d'orage en aval de celui qui existe à Haut-Ittre nous paraît l'une des solutions les plus crédibles.

> **Axel François**
votre Bourgmestre



LES INONDATIONS DU 13 NOVEMBRE 2010



Comme de nombreuses communes de Belgique, nous avons subi une inondation exceptionnelle ces 13 et 14 novembre 2010.

Cette inondation a connu trois phases :

La première en matinée avec le débordement du Ry Ternel mais aussi un apport d'eau phénoménal provenant des champs, des routes et des sentiers avec une vitesse vertigineuse. Le pertuis du Ry Ternel situé au centre de la commune était saturé et incapable de récolter cette masse d'eau. Après la fin de la pluie, la situation s'améliore et l'eau descend vers 15 h30.

La seconde est intervenue vers 17h00 : le Ry Ternel ne sort plus de son lit mais le pertuis est de nouveau saturé et l'eau sort par les taques et les avaloirs. On ne peut rien faire sinon aider les riverains en mettant des sacs de sable. Vers 1 heure du matin, après avoir vidé des caves la situation s'améliore.

La troisième se déroule vers 1h30 du matin, c'est le canal Charleroi-Bruxelles qui déborde à deux endroits, quatre maisons subissent des dégâts. Il y a encore lieu d'en ajouter une inondée par la Sennette sortie de son lit ainsi que la papeterie, les moteurs sont noyés, une machine sera à l'arrêt pendant une semaine. Le canal a débordé jusque le lendemain 20 heures, entretemps des mesures étaient prises avec les ouvriers communaux pour sauvegarder tant bien que mal ces maisons.

Autre conséquence des inondations : L'effondrement d'une berge à l'ancien canal Charleroi-Bruxelles.

Heureusement sans conséquences humaines, la digue de ce bief a été emportée. La brèche particulièrement

importante a libéré en très peu de temps plus de 75.000m³ dans la Sennette.

La pression de l'eau emmagasinée lors de la montée d'eau du canal (il joue un rôle de tampon), l'érosion de la digue lors de la montée de la Sennette mais aussi la présence d'infiltrations souterraines ont permis l'effondrement de cette digue plus que centenaire.

A ce jour, divers courriers sont partis vers les gestionnaires des cours d'eau (Ministre Lutgen pour le Canal, l'ancien Bief et la Sennette), la Députation Provinciale du Brabant wallon (gestionnaire du Ry Ternel) décrivant les problèmes rencontrés et diverses solutions qui pourraient atténuer les conséquences d'une telle inondation. Des réunions sont prévues au début de ce mois de décembre.

Si notre commune a été la première touchée, elle a aussi été la première à réagir et chacun a pu voir la solidarité spontanée entre les personnes, le coup de main des patronnés d'Iltre, des Cadets de la marine, des pompiers mais aussi des indépendants de notre commune (Firmes Delferrière, Claes, Godart, ainsi que M^r Rouet de Braine-le Château) qui ont donné un fameux coup de main au personnel du Service Travaux. Merci à tous pour votre coup de main et votre solidarité.



> **Christian Fayt**
Echevin des Travaux



FONDS D'ENTRAIDE AUX SINISTRÉS

VOTÉ EN SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 NOVEMBRE 2010 À LA SUITE DES INONDATIONS DU WEEK-END DES 13 ET 14 NOVEMBRE

MODALITÉS D'OCTROI ARRÊTÉES EN SÉANCE DU COLLÈGE COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2010

Toute demande doit être introduite avant le 31 décembre 2010.

Les aides sont limitées à 4 000 € maximum par ménage.

L'aide peut concerner tout objet dont la détérioration est directement liée au sinistre du week-end des 13 et 14 novembre ; toutes les preuves sont admises, la plus pertinente étant bien entendu la

déclaration à l'assurance et la réponse de celle-ci, ou l'introduction de la demande au fonds des calamités.

La commune octroiera des avances ou des prêts en fonction de l'analyse de la situation au cas par cas (avance sur assurance, sur fonds des calamités, prêts pour franchise à financer...); les prêts seront remboursables en maximum 36 mois (= environ 111 € par mois), 24 mois pour 2000 €, 12 mois pour 1000 €, etc.

En tout état de cause, une reconnaissance de dette sera établie accompagnée d'une cession

de créance si une tierce partie intervient (assurance...)

- NB : La région wallonne octroie également une aide sous forme d'écoprêt à 0% via la Société Wallonne du Crédit Social pour remplacer les chaudières, porte d'entrée et châssis. Toute demande d'information peut être faite sur le numéro vert 0800/25400 entre 9h et 12h et 13h et 15h30 les jours ouvrables.

> **Le Collège communal**



FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

TRAVAILLONS ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR !

La Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer (FRMA en abrégé) est une organisation non marchande d'utilité publique belge qui a pour but primaire de prêter une aide financière à la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies cérébrales apparentées. Depuis 1998 la FRMA a déjà donné plus de 3.500.000 EUR de subsides à des chercheurs et universités belges.

Mr. Toots Thielemans est le «parrain» de la fondation.

En plus du financement de la recherche, la Fondation pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer s'occupe d'informer le grand public sur la maladie. Pour cela le FRMA a publié la brochure «Vivre avec la maladie d'Alzheimer». La brochure a été co-écrite par le président du conseil consultatif scientifique de la fondation, le Prof. Dr. Christine Van Broeckhoven.

Vous pouvez demander cette brochure très simplement :

- par téléphone sur 02/424.02.04
- par courriel à : info@alz.org



FONDATION POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER :

Z1 Researchpark 310, 1731 Zellik
Tél : 02/4240204 ou 0800/90361

Soutenir la FRMA compte 230/0053530/06.

5 QUESTIONS FRÉQUENTES AU SUJET DE LA MALADIE D'ALZHEIMER.

La maladie d'Alzheimer est-elle identique à la démence ?

Non, mais il apparaît qu'environ 75% des déments souffrent également de la maladie d'Alzheimer.

Les symptômes de la maladie d'Alzheimer font-ils partie d'un processus normal de vieillissement ?

Non, c'est une dégénérescence du cerveau pour laquelle aucun moyen de guérison n'existe aujourd'hui. Bien que la maladie frappe surtout après 65 ans, elle peut aussi se manifester dans la trentaine, quarantaine ou cinquantaine.

L'oubli est-il un signe de la maladie ?

Pas nécessairement. Avec les années, la mémoire régresse.

Mais si vous remarquez que quelqu'un commence à oublier non seulement des détails mais aussi des événements du passé récent, il vous est conseillé de consulter son médecin traitant. Seul un examen médical approfondi peut déterminer si cette personne souffre réellement de la maladie.

Quelle est la cause de la maladie d'Alzheimer ?

On l'ignore toujours. On a découvert récemment que certains gènes et protéines jouent un rôle dans l'apparition de cette maladie.

La maladie d'Alzheimer peut-elle être guérie ?

Hélas non. Au stade actuel de la médecine, la maladie peut uniquement être ralentie dans sa phase initiale. C'est une maladie progressive. Elle peut durer plus de 20 ans mais l'issue est malheureusement toujours fatale.



> **Nathalie Colette**
Présidente du CPAS



INTERPELLEZ ! LE CONSEIL COMMUNAL

Vous avez des choses à dire ? Des questions à poser à vos élu(e)s ? N'hésitez pas !

La possibilité d'interpeller le Conseil et/ou le Collège communal existe (cf. chp. VII du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal – art. 74 à 82) :

Toute personne âgée de 18 ans au moins et domiciliée dans la Commune a le droit d'interpeller les Autorités communales.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Adressez votre demande par écrit à l'adresse suivante : Collège communal d'Iltre, rue de la Planchette 2 à 1460 Iltre.

L'interpellation doit être d'intérêt communal (ne pas traiter d'intérêt d'ordre privé), ne pas mettre en cause des personnes physiques et ne pas porter atteinte à la moralité publique, ne pas manquer de respect aux convictions philosophiques ou religieuses des personnes ou être à connotation raciste ou xénophobe.

Si l'interpellation remplit ces conditions, la personne disposera de 5 minutes de parole au Conseil communal pour développer son point de vue. Elle obtiendra une réponse, d'une durée de parole équivalente, de la part du Bourgmestre, de l'Échevin, de la Présidente du CPAS ou du Conseiller communal interpellé.



> **Claude Debrulle**
Echevin de la Participation



C'EST L'HIVER !

LA COMMUNE VOUS SOUTIEN AUSSI DANS VOS INVESTISSEMENTS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pour rappel, cette prime communale ne vient qu'en supplément de la prime de la Région wallonne pour les mêmes objets.

Il faut donc introduire un dossier auprès de la Région et fournir ensuite copie à la Commune de l'acceptation de la Région de l'octroi de la

prime régionale pour demander les primes communales supplémentaires.

Attention. Votre demande à la Commune doit nous parvenir dans les 3 mois de la date du courrier de la Région vous annonçant son accord d'octroi de la prime régionale.

Type de travaux	Prime communale de base	Prime communale revenus précaires	Prime communale revenus modestes
Audit énergétique	Forfait de 40 €	Forfait de 150 €	Forfait de 100 €
Audit énergétique par thermographie infrarouge	Forfait de 40 €	Forfait de 150 €	Forfait de 100 €
Isolation du toit	10 % de la prime régionale	50 % de la prime régionale	33 % de la prime régionale
Isolation des murs	10 % de la prime régionale	50 % de la prime régionale	33 % de la prime régionale
Isolation des sols	10 % de la prime régionale	50 % de la prime régionale	33 % de la prime régionale
Remplacement d'un vitrage non performant (dont simple vitrage) par du double vitrage	10 % de la prime régionale	50 % de la prime régionale	33 % de la prime régionale
Chauffe-eau solaire	250 €	500 €	350 €

Nouvelle disposition pour les délais de dépôt de votre demande à la Commune :

Au vu de possibles incompréhensions quant aux délais, le conseil communal a décidé que le délai de 3 mois pouvait également courir à partir de la réception effective du montant de la prime. Dans ce cas, vous devrez remettre à la Commune **à la fois la preuve de versement régional et la lettre régionale de promesse d'octroi**.

Cette disposition n'est valable que pour les dossiers rentrés après le 18 mai 2010 (date du conseil communal ayant voté les nouvelles primes)

Pour tout renseignement : Marie-José Arias, eco-conseillère, administration communale, rue Planchette, 2 à 1460 Iltre. Tél : 067/79.43.49



> **Marc Hordies,**
Echevin de l'Énergie



LES «CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT» ARRIVENT CHEZ VOUS ET VOUS INVITERONT À (RE-)DÉCOUVRIR NOS COMMERCES LOCAUX

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, le Conseil communal unanime, à son modeste niveau, face à une crise socio-économique due à des spéculateurs, et sur proposition du Collège, a décidé d'octroyer à ses concitoyens des «chèques pouvoir d'achat» à valoir uniquement auprès des commerces et restaurants de la Commune, correspondant aux critères et ayant adhéré au projet par réponse au courrier de la Commune¹.

Ces chèques, d'une valeur de 5 euros chacun, et dont le nombre dépendra de la composition de ménage au 01/10/2010, étendue par assimilation aux années 2009 et 2010, viendront donc bien à point pour cette fin d'année, tant pour le citoyen que pour le commerce local.

Ces chèques vous parviendront personnellement avant la fin d'année. Soyez-y attentifs. **Pour être valides, veuillez être bien attentifs à compléter leur verso.**

Ces chèques, tels que validés, seront intégralement remboursés aux commerçants participants par votre Administration communale.

Les commerçants participants seront en outre signalés en devanture par une affichette nominative ainsi que dans une liste actualisée dans le bulletin communal.

> **Pour le Collège, Marc Hordies, Echevin de l'économie locale et Marie-Claire Godeau-Bougard, Officier de l'Etat-civil**

¹ Voir liste ci-après des commerces locaux participants



Je, soussigné(e), bénéficiaire-titulaire de ce chèque (à remplir obligatoirement pour être valide) :

Nom : Prénom :

Adresse et N° :

Déclare avoir fait valoir ce chèque Pouvoir d'achat auprès d'un commerçant local

Date : Signature :

(Mention facultative)

Procuration éventuelle pour faire valoir ce chèque en mon nom à :

Nom : Prénom :

Signature du bénéficiaire-titulaire Signature de la personne mandatée par procuration

LES COMMERCANTS ITTROIS QUI ACCEPTERONT VOS CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT

Dénomination	Siège d'exploitation	Téléphone	Activité	Jours et heures d'ouverture
A CASA VOSTRA	Rue du Croiseau, 159, 1460 Ittre	067 64 60 73	Restaurant	Lun, mer, jeu, ven, dim : 12h-14h30 et 18h45-22h30
BAPTISTA ET Cie	Chaussée de Nivelles, 52, 1461 Haut-Ittre	02 366 02 69	Chocolaterie, confiserie	Du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h
BOUCHERIE PASCAL	Rue Basse, 32, 1460 Ittre	067 64 61 06	Boucherie & Charcuterie	Mardi au dimanche de 8h00 à 18h30. Fermé le lundi
BOUCHERIE RENARD	Rue du Centre, 16, 1460 Virginal-Samme	067 64 68 23	Boucherie & Charcuterie	Du mardi au samedi : 7h30-18h30, dimanche : 8h-13h
BRIOCHE D'OR (LA)	Rue Neuve, 14, 1460 Ittre	067 64 77 35	Boulangeries & Pâtisseries	
CHOCOLAT CHAMPAGNE	Rue de Virginal, 6, 1460 Ittre	067 21 41 20	Chocolat & pâtisseries	Mar et mer : 10-19h ; jeu et ven : 10-20h ; sam : 9-20h ; dim : 9-16h
DELITRAITEUR	Avenue du Pré de l'Aite, 1460 Ittre	067 55 37 02	Alim gén + restauration rapide	Tous les jours 7h30-22h
ETS MUSCH MARC	Rue Roger Bachelart, 1, 1460 Virginal-Samme	067 64 89 84 & 0475 90 66 33	Plantes annuelles	
FERME DE BIE	Rue de Haut-Ittre, 32, 1460 Ittre	067 64 61 21	Produits fermiers (lait, beurre, PdT, poulets, etc)	9h-12 et 14h-18. Fermé le mar, le mer matin, le sam ap-midi et le dim
LES GAIS LURONS	Rue E. Vandervelde, 63, 1460 Virginal-Samme	067 64 74 15	Café	Du mardi au dimanche: 11h-22h
HORLOG.-BIJOUTERIE SCULIER	Rue d'Hennuyères, 18, 1460 Virginal-Samme	067 64 64 73	Horlogerie - Atelier bijouterie	Du mardi au jeudi : 10h-12 et 14h-18h, samedi : 10h-13h
HORTIC. BERNARD BODART	Chaussée de Nivelles, 37, 1461 Haut-Ittre	02 366 37 71 & 0475 34 64 14	Matériel de Jardinage	Du mardi au vendredi : 8h30-18h, samedi : 9h-17h
LES JARDINS IDÉE-Ô	Chaussée de Nivelles, 19B, 1461 Haut-Ittre	02 366 42 34	Pépinière	Tous les jours (sauf mardi) : 9h-18h
LA GOUT'HIC	Rue du Croiseau, 93, 1460 Ittre	067 41 05 43 & 0473 40 89 08	Epicerie fine	Tous les jours après 18h + Week-end
L'ETABLE D'HÔTES	Rue de Tubize, 4B, 1460 Virginal-Samme	067 78 06 70	Restauration	Vendredi soir : 19h30
LOUIS DELHAIZE	Rue de la Planchette, 70, 1460 Ittre	067 64 68 73	Alimentation générale	Du lundi au samedi : 7h-19h
LOUIS DELHAIZE	Rue du Croiseau, 151, 1460 Ittre	067 64 71 09	Alimentation générale	Du mardi au samedi : 7h-19h, dimanche : 7h-18h
MATÉRIAUX CLAES	Rue Edgard Bierny, 3, 1460 Virginal-Samme	067 64 80 96	Carrelages / Matériaux de construction	Du lundi au vendredi : 7h30-18h, samedi : 7h30-12h
MEL'ANGE DE FLEURS	Hameau de Samme, 49, 1460 Virginal-Samme	0478 51 34 41	Fleuristerie	Toussaint, Noël, Nouvel An, Saint-Val, Pâques, Fête des mères, de 9h à 18h
NOBILE CYCLES	Rue Bruyère de Virginal, 37, 1460 Virginal-Samme	067 64 78 26	Bicyclettes	Du mardi au vendredi : 13h-18h30, matin sur rdv ; sam : 9h-12h & 3h-17h
OPTIQUE LÉONARD	Rue Basse, 15, 1460 Ittre	067 64 77 28	Opticien	
PHYT'ERMA	Rue de Huleu, 34, 1460 Ittre	067 49 08 26 & 0472 29 23 77	Herboristerie	Mer : 14h-18h30 ; jeu-ven : 9h30-11h30 et 14h-18h30 ; sam : 9h30-14h
LE RELAIS DU MARQUIS	Rue de la Planchette, 18, 1460 Ittre	067 64 71 71	Restaurant	Du lundi au samedi : 12h-14h et 19h-21h
LE SAINT-MALO	Rue Charles Catala, 113, 1460 Virginal-Samme	067 64 86 42	Restaurant	Du mardi au samedi : 12h-14 et 18h30-22h
LE VAL D'ITTRE	Rue de Virginal, 24, 1460 Ittre	067 64 91 05	Meubles anciens	Vendredi-samedi + le 1 ^{er} dimanche du mois : 11h-18h
LES VERGERS MICOLOMBE	Rue de la Châtaigneraie, 1460 Ittre	067 64 86 22	Fraises	En saison



ITTRE – RÉSULTATS DU SONDAGE ÉOLIEN

Lors du mois de juin, un certain nombre de nos concitoyens recevaient la visite d'un «enquêteur» venu réaliser un sondage relatif à l'implantation d'un parc éolien à Haut-Ittre. 400 personnes étaient consultées ; 1/3 sur le territoire de chacun de nos 3 villages : Ittre, Haut-Ittre et Virginal.

Nous avons réceptionné 206 questionnaires (marge d'erreur 7%). Ceux-ci avaient été réalisés par un Comité composé d'un Professeur de l'université Libre de Bruxelles (Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Éducation), de mandataires publics représentant les groupes politiques présents au Conseil communal et d'un groupe de citoyens. Le document de synthèse est consultable sur le site de la Commune www.ittre.be.

Notre démarche s'inscrit dans la volonté de faire davantage participer le citoyen aux décisions qui le concernent. Il faut réconcilier le citoyen avec la politique et multiplier ce type de démarche même lorsqu'il s'agit de questions moins importantes.

Il est évident que lorsque nous serons en possession de tous les éléments d'information, un large débat démocratique aura lieu au sein du Conseil communal.

> Axel François, Votre Bourgmestre

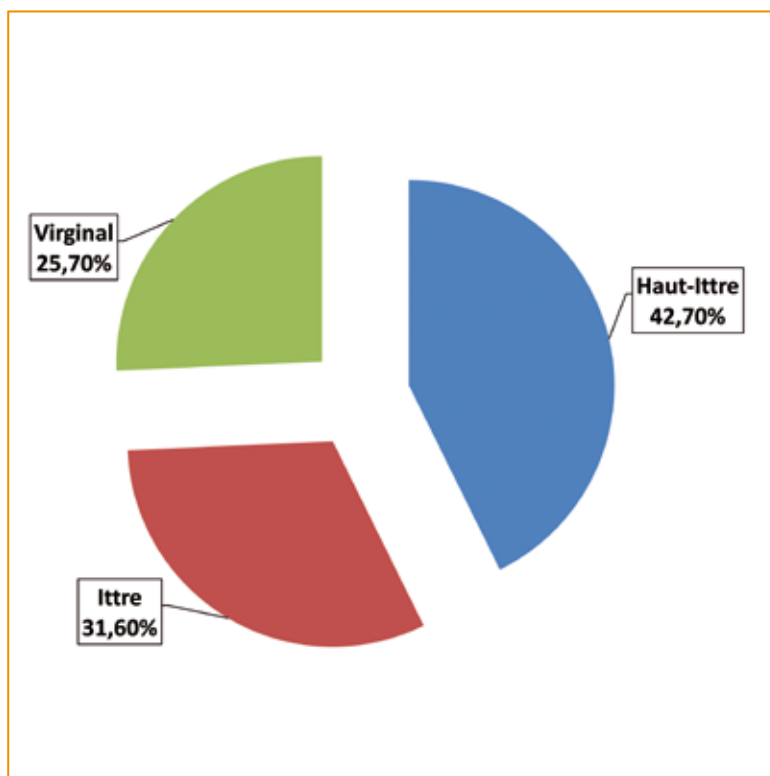
Nous vous soumettons quelques graphiques et quelques chiffres qui nous paraissent particulièrement évocateurs. Le document de synthèse est consultable sur le site : www.ittre.be

La Commune propose de compléter votre information en se rendant dans une Commune sur laquelle des éoliennes ont été implantées. Nous y rencontrerons des riverains et des mandataires publics.

Vous pouvez **faire partie de ce voyage d'information** en téléphonant à Axel François : 0474/ 53 59 04.

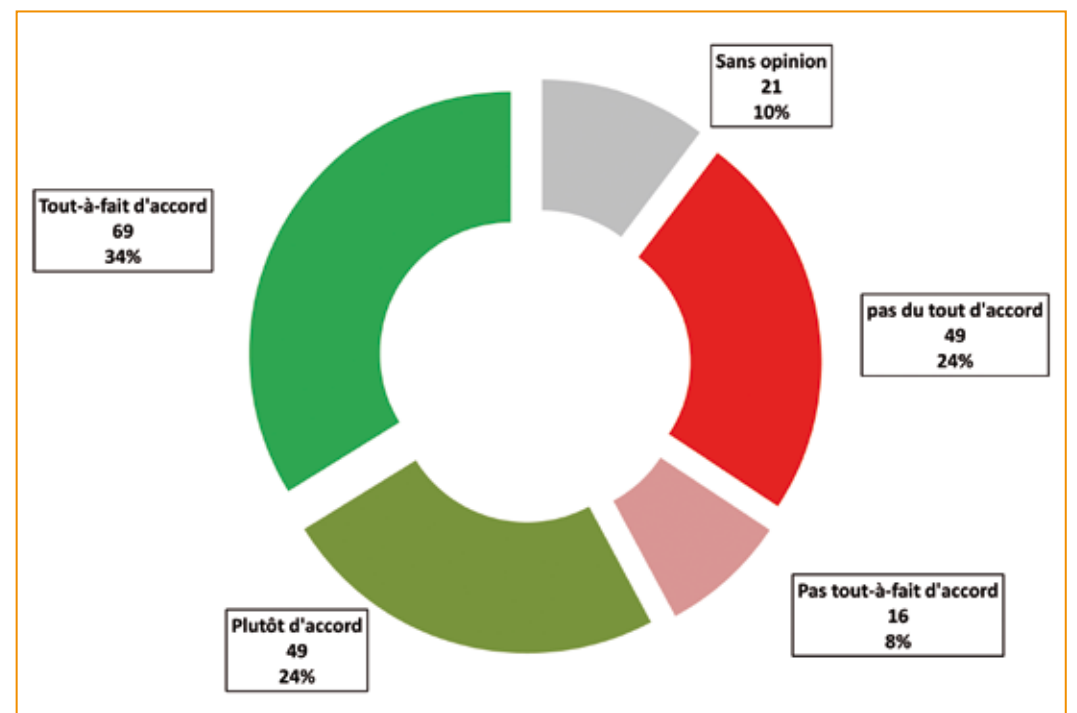
(Attention : nombre de places limité)

Répartition de l'échantillon en fonction du village de résidence



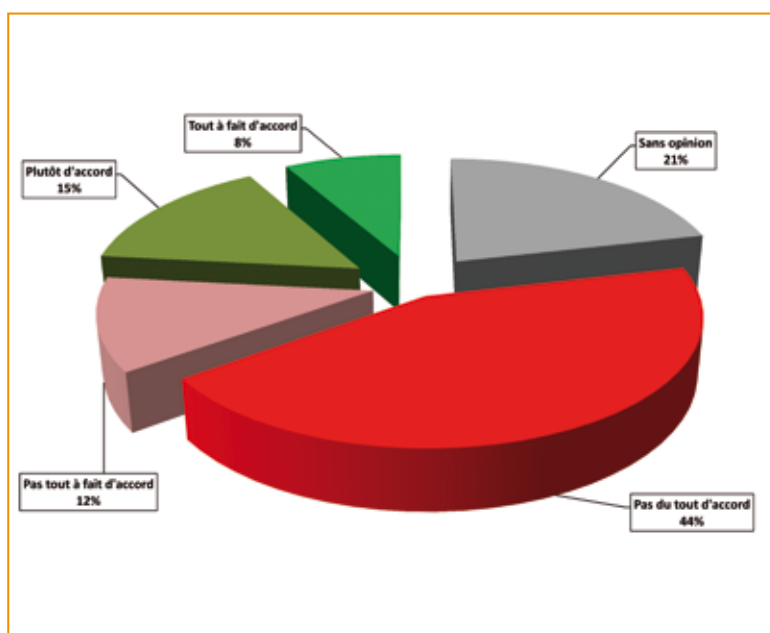
Commune entière : répartition des réponses - Question 20

«Je suis favorable à l'installation d'un parc de 5 éoliennes sur le site de la ferme du Pré à Haut-Ittre.»



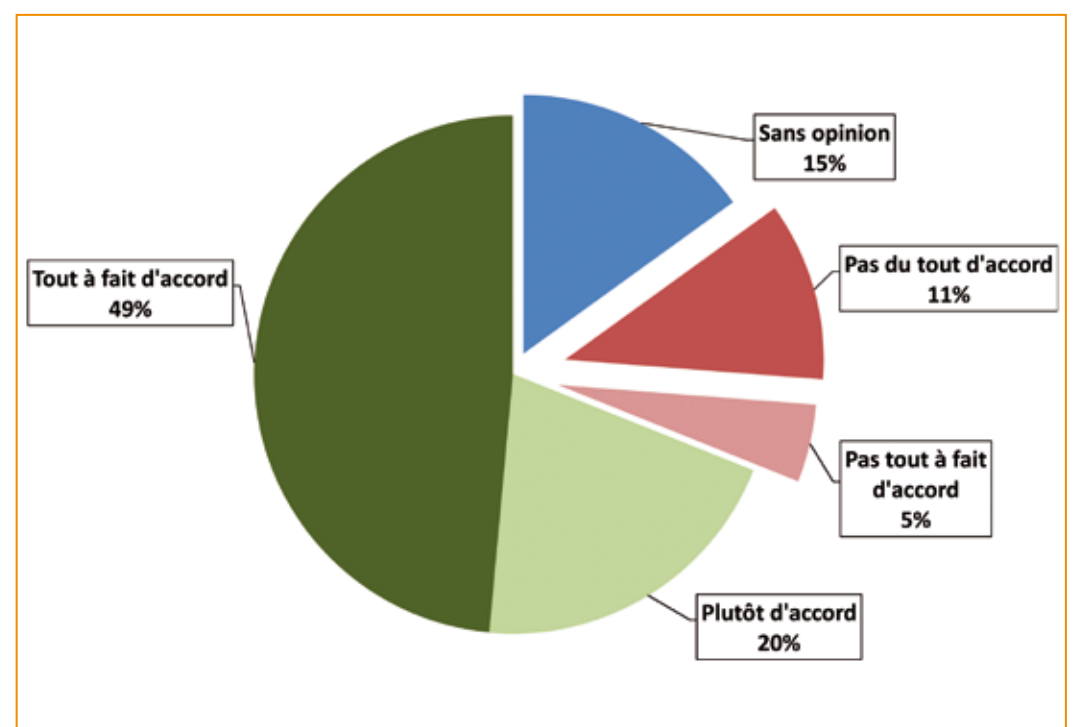
Question 19

«Dans le cas où la commune s'investit dans ce projet, je voudrais, à titre personnel, être actionnaire dans ce projet.»



Question 27

«Si un parc éolien est construit dans la commune, celle-ci devrait investir et s'impliquer dans ce projet, avec, pour elle, des retombées financières.»





DES VACANCES UTILES ET PAS CHÈRES - LE TOURISME SOLIDAIRE

TU AS MINIMUM 14 ANS ET ENVIE DE PARTIR EN VACANCES, DE CHANGER D'AIR, MAIS... TU AS UN BUDGET LIMITÉ OU TOUT SIMPLEMENT ENVIE DE VOYAGER «AUTREMENT» ?

En plus, tu as de l'énergie à revendre et envie de te rendre utile ?

Alors cet article peut te fournir de bons plans à condition de **t'y prendre à temps, les places sont comptées.**

Aujourd'hui, de nombreuses associations font appel à des écovolontaires ou bénévoles pour renforcer leurs moyens. Les écovolontaires vont faire partie, tout au long de leur séjour, d'une équipe locale de travail. Ils participent activement aux

chantiers, aux côtés des techniciens ou des scientifiques. Ils peuvent parfois être amenés à accomplir des actions jamais réalisées auparavant. Ce défi personnel et intellectuel est une opportunité valorisante et motivante.

C'est une autre forme de solidarité qui consiste en un tourisme participatif où le voyageur, volontaire, s'investi physiquement dans un projet pour une période définie.

En bref, tu peux participer à un projet en France (rénovation de château p.ex.), en Europe ou plus loin (aménagement d'école, installation de pompes à eau,...), pour une participation financière abordable et quelques heures de travail par jour.

Quelques liens utiles pour en savoir plus : tu tapes «chantiers solidaires» dans ton moteur de recherche ou tu peux suivre les quelques liens ci-dessous :

- <http://www.apare-gec.org>
- <http://www.tourisme-autrement.com>
- <http://www.voyageons-autrement.com>
- <http://volontairesansfrontieres.over-blog.com>

> **Nathalie Colette, Echevine de la Jeunesse et des Affaires sociales,**



EXPRESSION POLITIQUE: ITTRE PLUS

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE: POUR LE PS, LE CHEMIN CHOISI VA FAVORISER LES ÉGOÏSMES ET BRISER LES SOLIDARITÉS

Pour le PS, le chemin choisi pour la gouvernance économique de l'Union européenne va favoriser les égoïsmes, briser les solidarités et, à terme, dégrader l'Europe des citoyens.

Le PS déplore les décisions prises par le Conseil européen de ces 28 et 29 octobre. Elles font payer une deuxième fois la crise aux citoyens. C'est à cause de certains spéculateurs et dirigeants de banques que de nombreux pays comme la Belgique ont dû se résoudre à faire des emprunts colossaux et subir des effets terriblement négatifs, tant pour leurs citoyens que pour leurs budgets.

La réponse apportée par le sommet européen peut se résumer en «austérité, austérité et austérité», sans la moindre mesure qui ferait contribuer davantage ceux qui sont à l'origine de nos maux budgétaires. Bien au contraire, la réponse du sommet européen obligera les citoyens à souffrir un maximum d'une austérité orchestrée.

L'assainissement des finances publiques est bien évidemment devenu nécessaire. Le PS déplore cependant que seules des coupes budgétaires soient envisagées, sans réfléchir à de nouvelles contributions, comme par exemple un prélèvement sur les transactions financières.

De plus, aucun lien n'est fait dans ces travaux avec les politiques pourtant nécessaires pour assurer la reprise d'une croissance durable et juste. On a l'impression que l'emploi - et surtout l'emploi de qualité - n'est plus la préoccupation première des dirigeants européens !

Parmi les nouvelles sanctions envisagées, il y a la conditionnalité de l'octroi des fonds structurels aux politiques d'austérité budgétaires. C'est inacceptable, vu l'objectif de ces fonds, à savoir la cohésion et la solidarité avec les Régions les plus en difficulté.

Sur les sanctions également, les conclusions du Conseil européen laissent la porte ouverte à la

suspension du droit de vote d'un pays en cas de dérapage budgétaire, dictée par le couple franco-allemand. Imaginons un pays qui éprouve de grandes difficultés, qui doit prendre des mesures très douloureuses à l'égard de ses citoyens - la Grèce est un exemple percutant - et qui, si les efforts budgétaires sont jugés insuffisants, verrait son droit de vote au sein de l'Europe retiré. Ce serait la négation même de l'Union européenne. Ce serait une humiliation pour le peuple de ce pays. Et ce serait ouvrir la voie à tous les populismes !

Pour le PS, les choix qui ont été posés sont mauvais pour l'avenir de l'Europe. Avec le Parti socialiste européen, il en appelle aux intellectuels et aux forces progressistes européennes. Les progressistes doivent s'unir pour rééquilibrer cette «nouvelle gouvernance» afin que les citoyens européens soient remis au centre du projet de l'Union européenne.

> **Axel François, Ittre Plus**



EXPRESSION POLITIQUE: ECOLO

EUROPE - POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : ECOLO DEMANDE UN DÉBAT PUBLIC ET OUVERT SUR LA RÉFORME DE LA PAC.

23 septembre 2010 : Au moment où se réunit le Conseil européen informel sur la réforme de la PAC (politique agricole commune), les élus régionaux et fédéraux écolos regrettent l'absence d'information sur les propositions qui sont défendues par les Ministres wallons et fédéraux de l'agriculture. Il est notamment regrettable de constater que, contrairement aux pratiques habituelles, la société civile n'a pas été réellement conviée à ce Conseil informel et ce alors que les questions agricoles et alimentaires suscitent aujourd'hui une véritable mobilisation associative et citoyenne.

Pour Ecolo et les Verts européens, la PAC, politique majeure de l'Europe, doit également faire l'objet d'un débat public car elle se trouve à un tournant essentiel de son histoire et ne peut se satisfaire d'ajustements à la marge.

Une réforme en profondeur de la PAC est en effet indispensable pour assurer la viabilité d'une

politique agricole et alimentaire soutenable visant fondamentalement à assurer les besoins essentiels des populations tout en préservant les ressources pour les générations futures et en respectant la vie dans toute sa diversité.

Cette PAC réformée devrait répondre aux objectifs suivants :

- produire prioritairement une nourriture de qualité accessible à tous ;
- maintenir des exploitations agricoles sur tout le territoire et assurer des revenus équitables aux paysans ;
- relocaliser production et consommation alimentaire et encourager les filières de proximité ;
- assurer la conservation des ressources de base que sont l'eau et les sols et renforcer la biodiversité des écosystèmes et des variétés cultivées et des races élevées ;

- renforcer la cohésion sociale et le patrimoine culturel lié au monde rural et à l'alimentation ;
- contribuer à la souveraineté alimentaire et renforcer l'agriculture des pays du Sud.

Ecolo et les Verts européens ont formulé une série de propositions pour une réforme ambitieuse de la PAC et s'associent aux revendications portées par 335 organisations européennes qui ont signé la «Déclaration alimentaire européenne», publiée en mars 2010, qui propose 12 principes pour une Politique Agricole et alimentaire commune.

Pour plus d'informations ; <http://ittre.ecolo.be>

A vous d'agir.

> **Paul Perniaux, Secrétaire de la locale Ecolo Ittre et Conseiller communal**



DUFERCO-CLABECQ

PROPOS RASSURANTS DE LA PART DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les «Forges de Clabecq» pèsent encore d'un poids considérable dans le budget de la Commune d'Ittre ; plus ou moins 25% de nos recettes. Aussi, les difficultés engendrées par la crise financière, les remous provoqués par le changement dans l'actionnariat inquiètent, non seulement les syndicats, mais aussi la Région wallonne et, bien sûr, la Commune d'Ittre.

À la demande de votre Bourgmestre, Monsieur Sergio Stocco, Directeur Général, est venu apporter au Conseil communal un éclairage sur la situation actuelle et l'avenir de l'entreprise. Une entreprise qui compte actuellement 595 personnes et, qui après un début d'année hésitant, retrouve une conjoncture favorable ; aujourd'hui, l'usine fonctionne à 70 ou 75% de ses capacités. Pour améliorer sa compétitivité, Duferco compte sur la haute qualification de son personnel, à réaliser des efforts dans différents domaines : les coûts de production ont été diminués de 30%, des investissements nouveaux ont été réalisés ou sont en phase de l'être.

L'atout majeur est la haute technologie des produits : de nouveaux aciers particulièrement résistants ou «élastiques» utilisés pour les engins de chantier (Caterpillar), les récipients sous pression, les pipe-lines, les constructions navales, etc. Peu de concurrence actuellement dans le monde pour ces produits d'une qualité exceptionnelle si ce n'est au Danemark (Dansteel) ou Vérone mais dans un créneau relativement différent. Duferco-Clabecq exporte principalement en Europe mais aussi au Moyen-Orient et, de plus en plus, vers l'Asie et l'Amérique du Sud.

Actuellement, le portefeuille d'actions est partagé entre Duferco et NLMK à raison de 50% chacun. La parité pourrait prochainement basculer en faveur de l'actionnaire russe. Si une telle situation devait avoir lieu, nous prendrions contact immédiatement avec ce nouveau «Patron» pour maintenir et développer encore les relations harmonieuses qui existent entre la Commune et l'aciérie.

> **Axel François, votre Bourgmestre**

Nous avons décidé en collaboration avec madame Van Lierde, diététicienne à Virginal, de placer un article dans notre journal local concernant les repas chauds et les repas «bar du frais» préparés au CPAS d'Ittre. Notre troisième article :

ATOUT CUISSON : À TOUTE VAPEUR !

Bien se nourrir implique de choisir de bons aliments, des ingrédients frais, sains et les plus naturels possibles.

Encore faut-il les préparer de façon à préserver aux mieux leurs nutriments essentiels : les vitamines, minéraux, oligo-éléments, acides gras, protéines...

Toute cuisson modifie la structure des aliments et les aliments chauffés perdent une partie de leurs vertus nutritionnelles.

La vapeur douce est un mode de cuisson qui respecte au mieux l'intégrité des produits, leurs textures, couleurs et saveurs originelles¹.

C'est un mode de cuisson à privilégier si l'on souhaite cuisiner plus juste.

Les légumes, les poissons, les volailles se prêtent bien à la cuisson vapeur et vous donneront là le meilleur d'eux-mêmes. Pourrions-nous dire qu'avec la vapeur douce, le meilleur du crû est dans le cuit ?

Attention, il ne faut pas confondre la cuisson vapeur douce avec celle de l'autocuiseur ou «cotte-minute» qui est une cuisson sous pression violente où les températures élevées dénaturent en bonne partie les aliments.

Le procédé vapeur-douce présente 2.5 fois plus de vitamines C que la cuisson en casserole et 2 fois plus que la cuisson à l'autocuiseur.

Elle diminue les pertes de vitamines B6 dans les viandes et celles des OMEGA 3 dans les poissons gras.

Avec elle, moins de scissions de chaînes de glucides et de coagulation de protéines.

Il n'y a pas de risque de carbonisation ni de caramélisation (c'est-à-dire, les fameuses réactions de Maillard).

Donc, hélas pour certains, pas de «trop» croustillant, de «trop» gratiné, de «trop» bruni... mauvais pour la santé !

Pour tout un chacun soucieux de sa vitalité et de sa forme, rappelons que la cuisson vapeur se fait sans matières grasses, avec peu ou pas de sel. Elle permet des recettes légères parfumées aux herbes aromatiques et aux condiments, servies avec un filet d'huile crue non raffinée.

Facile, simple, rapide, la cuisson-vapeur se satisfait de peu de matériel :

- panier métallique posé dans une large casserole,
- couscoussière en acier Inox 18-10,
- cuit-vapeur électrique avec minuterie et paniers perforés superposables,
- four à vapeur et à air pulsé, technologies modernes avec thermostats très fiables permettant des cuissons non desséchantes.

Au bar du frais et aux repas chauds à Ittre, tous les légumes, les pommes de terre, le riz sont cuits vapeur-douce à 100 °.

De même que le poisson (vapeur-douce 80°).

N'oublions pas cependant les indispensables vertus vitalisantes du cru.

Les fruits frais, crudités variées, huiles pressées à froid doivent avoir la part belle dans nos menus quotidiens.

Alternons donc, pour notre santé et notre bonheur gustatif, le cru et le cuit... vapeur douce !

Bon appétit ! Avec et pour le Bar du frais...

> **C. VAN LIERDE, Diététicienne**

¹ Ceci est encore plus vrai pour le procédé de cuisson lente à basse température et dont nous ne parlerons pas ici.



DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2010



Notre Bourgmestre est décoré de la médaille de la reconnaissance par le Président de la Fédération des Anciens Combattants

Chaque année, lorsque les arbres s'effeuillent en comptant les deniers beaux jours, lorsque les hirondelles nous ont quittés après s'être alignées l'une contre l'autre dans un rapprochement touchant, dans cette mélancolie automnale qui pousse à la réflexion, nous nous retrouvons tous, à l'ombre d'un monument, sur une place publique au pied d'une église, devant une stèle où sont gravés dans la pierre des noms d'hommes et de femmes à consonance belge ou étrangère.

Ils sont morts parce qu'ils croyaient qu'en se sacrifiant, la société dans laquelle allaient vivre leurs enfants, leurs petits enfants, leurs arrière petits-enfants allait être meilleure.

Ils avaient dix-sept ou vingt-cinq ans. Se prénommaient Gaston, Louis, René,... Ils étaient palefreniers, boulangers, colporteurs, ouvriers, bourgeois. Ils devinrent soudainement artilleurs, fantassins, brancardiers...

Voyageurs sans bagages, ils durent quitter leur famille, revêtir l'uniforme mal coupé et chaussé les godillots cloutés.

Sur huit millions de mobilisés, entre 1914 et 1918, plus de deux millions de jeunes hommes ne revirent jamais le clocher de leur village natal.

Plus de quatre millions subirent de graves blessures. Pendant des années, plus qu'à leurs médailles, on les reconnaissait dans la rue à leurs membres coupés, à leur visage défiguré.

Et pourtant, et pourtant, quelque vingt ans plus tard, le monde qui avait bizarrement tout oublié recommençait à se déchirer et les victimes humaines se comptèrent, cette fois, par dizaine de millions.

Les cloches qui résonnaient aujourd'hui dans la brume matinale de ce 11 novembre 2010, nous rappellent notre devoir : celui de transmettre un message de bon sens, de sagesse et de vie...

De le transmettre aux enfants de nos écoles qui, innocemment, jouent à la guerre dans la cour de récréation, aux adultes qui oublient la solidarité et se réfugient dans un égoïsme confortable, aux dirigeants qui privilégient la rentabilité politique au détriment de l'unité du pays.

Je me tourne vers vous les anciens combattants, les éternels résistants, les enseignants, les passeurs de mémoire : la guerre est finie mais notre combat continue...

On le mène sans fusil et sans canon avec la main tendue, avec des mots avec de la persuasion, avec des manifestations comme celle à laquelle nous participons aujourd'hui depuis près de cent ans.

> **Axel François, votre Bourgmestre**



NOUVEAU COURS DE GYM DOUCE ET YOGA ADAPTÉ AUX SENIORS - ITTRE

A L'INITIATIVE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

Un cours conçu pour pouvoir être suivi par tous. Nous vous guidons au fil des postures et exercices pour que vous puissiez trouver un équilibre entre effort et détente, et ainsi mobiliser en douceur toutes les parties du corps. Nous proposons des adaptations pour chaque participant, en fonction de ses besoins et utilisons des chaises, coussins, couvertures, le mur et autres accessoires comme supports.

QUAND :

les vendredis matin, cours à 9h et 10h15

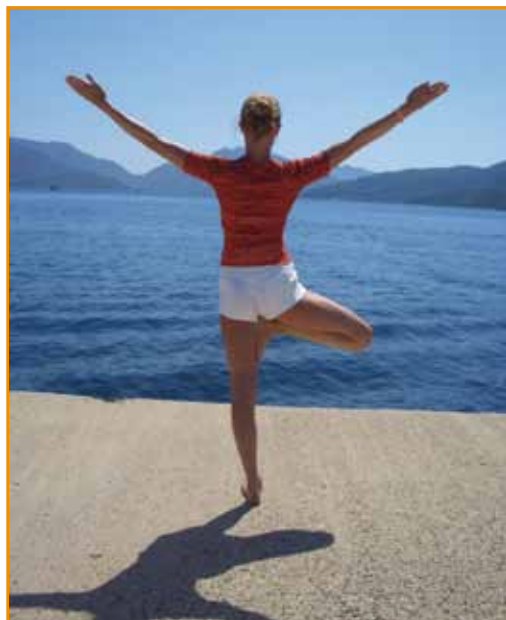
OÙ :

Espace Bauthier, 2^e étage

CONTACT ET INSCRIPTION :



Catherine Blondiau :
0478/ 27 70 98
www.inspireatwork.be



VOUS ÊTES ENSEIGNANT, VOUS ÊTES RETRAITÉ, VOUS VOUDRIEZ GARDER UN PIED DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ?

L'école communale recrute des enseignants retraités pour :

- La surveillance des études dirigées
- Des cours de remédiation pédagogique
- Des remplacements de très courte durée

Tout cela dans le cadre d'un contrat officiel de volontariat.

Renseignements : Frédérique Joris – 067/79 43 38 – f.joris@ittre.be



AIDE COMMUNALE À HAÏTI



Souvenez-vous : c'était le 12 janvier dernier. Un terrible tremblement de terre secouait Haïti faisant 250 000 morts et autant de blessés.

A l'unanimité, le Conseil communal adoptait un budget exceptionnel de 6 322 euros d'aide au peuple haïtien. Sur avis du Conseil consultatif de la solidarité internationale et sur ma proposition, le Collège communal a approuvé l'attribution d'une partie de ce montant – soit 3 700€ - à l'asbl «Luthiers sans Frontières» pour la remise en état de l'école de musique de la Sainte-Trinité à Port au Prince, la capitale du pays.

Le point de vue a été qu'une population, éprouvée comme elle l'est par le destin, a non seulement besoin de nourriture, de médicaments, de briques mais aussi d'un apport culturel concret et direct, en particulier de musique, pour être aidée à survivre.

Après une mission exploratoire sur place à l'été 2010, l'asbl a été en mesure d'affréter un container rempli d'instruments de musique (violons, contrebasses, piano,...) à destination d'Haïti.

L'embarquement a eu lieu au départ de la ville d'Ath, ce mardi 23 novembre 2010. Nous nous sommes rendus sur place et avons remis le chèque de la Commune entre les mains du Président de l'asbl, le Professeur Paul Jacobs de l'ULB.

Le container va voguer pendant trois semaines avant d'atteindre Port au Prince. Sur place, deux luthiers remettront en état les instruments offerts à l'école avec l'espoir de permettre à ses élèves de progresser dans leurs études musicales et de transformer cette institution en véritable Conservatoire de musique pour Haïti. Un petit bout de solidarité ittroise sera présent à cet effet.

> **Claude Debrulle, Echevin de la Solidarité internationale**



NAISSANCES

ROUET AXEL : né le 14/10/2010 à Uccle

ZALESKI EMILIE : née le 25/10/2010 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

RASSON VANINA : née le 28/10/2010 à Nivelles

SANZ MAYOR TIBALT : né le 03/11/2010 à Braine-l'Alleud

GLINEUR ELIOTT : né le 05/11/2010 à Nivelles

DÉDRICHE ELOÏSE : née le 14/11/2010 à Braine-l'Alleud



DÉCÈS

ZUCCALA ROSA : décédée le 24/10/2010 à ITTRE

JEANLIN JEAN-PHILIPPE : décédé le 28/10/2010 à ITTRE

DELALIEUX SYLVIE : décédée le 07/11/2010 à NIVELLES

SCHEYS SIMONNE : décédée le 09/11/2010 à ITTRE

BUTER ALBERT : décédé le 13/11/2010 à BRAINE-L'ALLEUD

PIERLOT ANDRÉE : décédée le 19/11/2010 à NIVELLES



> **Marie-Claire Godeau, Officier de l'État-civil**



ARNAQUES

Les pompiers couvrant l'entité d'Ittre ne vendront pas de calendrier 2011.

Soyez donc vigilants lors du passage d'éventuels «**faux-pompiers**»...

Si toutefois un individu se présente chez vous à cet effet, **signalez-le immédiatement** au n° de téléphone suivant :

02/390.03.36

> **Le Conseil consultatif des Affaires sociales et de la Mobilité réduite**

Prochain Conseil communal : Mobilité

LE 21 DÉCEMBRE 2010, À 19H

SALLE DES MARIAGES, GRAND-PLACE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**